

SECTEUR DES JEUNES

RAPPORT À L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS – NOV 2024

TÂCHES

J'ai reçu un exemplaire des tâches et des horaires et je suis en cours de les examiner afin de soulever toute inquiétude auprès du service des ressources humaines. Les écoles secondaires ne traitent pas le temps consacré aux déplacements des élèves de la même façon et cela est un sujet que j'ai abordé avec le service des ressources humaines afin que la situation soit résolue pour l'année prochaine. Il est important que le temps consacré aux déplacements des élèves soit indiqué à l'horaire, tout comme la surveillance et les classes-foyers, et ce pour assurer que les déductions liées aux journées pour congé de maladie soient faites correctement, et pour permettre aux suppléantes et suppléants d'avoir les précisions claires quant aux heures qu'elles ou ils sont assignés à l'horaire pour qu'elles et ils soient rémunérés correctement. Les horaires des écoles primaires doivent clairement indiquer l'heure de début et l'heure de la fin de la surveillance en matinée et en après-midi et si l'accueil et les déplacements sont en vigueur à leur école; le cas échéant, ceci devrait être uniforme pour l'école en entier.

Bien que l'affectation des tâches relève de la direction, je recommande qu'une discussion ait lieu au conseil d'école au printemps concernant l'accueil et les déplacements, en même temps que les sujets de consultation liés au système de classes-foyers et de collaboration en lien avec les besoins de surveillance de l'école, afin d'assurer que la distribution de ces tâches soit le plus équitable possible.

MENTORAT

Le service des ressources humaines a récemment reçu une formation pour résoudre les problèmes en lien avec la retraite et espère qu'ils seront en mesure d'apporter les corrections sous peu. Les enseignantes et enseignants mentors qui ont rencontré un problème avec leur retraite recevront un courriel une fois le problème résolu. Si votre problème en lien avec les retraites de vos enseignants mentors n'est pas résolu d'ici la mi-janvier, svp demandez-leur de communiquer avec moi par courriel à elamoth@ptusep.com.

LETTRES DE PERMANENCE

Les enseignantes et enseignants qui ont acquis leur permanence ont reçu leur lettre par courriel au cours de la deuxième semaine de novembre. Félicitations!

Soumis par: Erica Lamothe
